



## LA DIRECTION CENSURE LA CGT

*Quand la hiérarchie interdit aux agents d'entendre un autre son de cloche*

Chers collègues,

Le 20 janvier dernier, la CGT avait obtenu l'autorisation d'organiser sa réunion d'information mensuelle (HMI) pendant la cérémonie des vœux du Service Territorial du CCB. Une semaine plus tard, la Secrétaire Générale de la DT Nord-Est a décidé d'abroger cette autorisation.

### Motif invoqué ? « l'intérêt du service ».

Dans son propre courrier, la direction reconnaît pourtant qu'il n'existe « aucune difficulté de fond » mais seulement une « difficulté de planning ». **Cherchez l'erreur !**

*« L'autorisation paraît être instrumentalisée à des fins différentes de celles pour lesquelles le statut l'a instituée »*

— Extrait du courrier de la Secrétaire Générale

**En clair** : la direction considère que la CGT n'a pas le droit de s'exprimer quand les agents sont rassemblés. La HMI doit rester invisible, inaudible, sans impact.

### CE QUE RÉVÈLE CETTE DÉCISION :

- ▶ Une conception autoritaire du management où la « cohésion » se décrète d'en haut et exclut toute parole contradictoire.
- ▶ Un mépris du droit syndical garanti par la Constitution et le statut de la fonction publique.
- ▶ Une instrumentalisation de « l'intérêt du service » à des fins de contrôle idéologique.

### NOTRE RÉPONSE :

- ▶ La CGT engagera prochainement un recours auprès du tribunal administratif de Nancy.
- ▶ De nouvelles dates de HMI vous seront proposées, venez nombreuses et nombreux.

## ON NE FERA PAS TAIRE LA CGT !

Les droits syndicaux ne sont pas négociables. Ils se défendent.